

tenue sous la présidence de Madame LOPA DUFRENOT, assisté(e)
de Madame NIQUET et Madame OLLIVAUX, Conseillères
En présence de Monsieur BOIDÉ, Rapporteur public
Madame ARAS, Greffière

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2413438	RAPPORTEURE: Madame Micheline LOPA DUFRENOT
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 30 octobre 2024 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande de titre de séjour du requérant et l'a obligé à quitter le territoire.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur C	Maître HAMEL Laurie (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
02)	DOSSIER N° 2413439	RAPPORTEURE: Madame Micheline LOPA DUFRENOT
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 3 octobre 2024 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande de titre de séjour du requérant et l'a obligé à quitter le territoire.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	Maître DECAUX Séverine
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
03)	DOSSIER N° 2413442	RAPPORTEURE: Madame Micheline LOPA DUFRENOT
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 3 octobre 2024 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande de titre de séjour du requérant et l'a obligée à quitter le territoire.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame K ÉPOUSE M	Maître DECAUX Séverine
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

09 heures 00

04)	DOSSIER N° 2413443		RAPPORTEURE: Madame Micheline LOPA DUFRENOT	
Titre de l'affaire		Annuler la décision du 22 novembre 2024 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande de titre de séjour du requérant et l'a obligé à quitter le territoire.		
	Nom des parties		Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur S		Maître BTIHADI Hakim (Cour)	
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE			
05)	DOSSIER N° 2413444		RAPPORTEURE: Madame Micheline LOPA DUFRENOT	
Titre de l'affaire		Annuler la décision du 21 novembre 2024 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande de titre de séjour du requérant et l'a obligé à quitter le territoire.		
	Nom des parties		Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur E		Maître NICOL Baptiste (Cour)	
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE			
06)	DOSSIER N° 2413445		RAPPORTEURE: Madame Micheline LOPA DUFRENOT	
Titre de l'affaire		Annuler la décision du 29 septembre 2024 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande de titre de séjour du requérant et l'a obligé à quitter le territoire.		
	Nom des parties		Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur G		Maître CAUCHON-RIONDET Agnès	
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE			

09 heures 00

07)	DOSSIER N° 2413446	RAPPORTEURE: Madame Micheline LOPA DUFRENOT
-----	--------------------	---

Titre de l'affaire Annuler la décision du 28 novembre 2024 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande de titre de séjour du requérant et l'a obligée à quitter le territoire.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame B	Maître CARMIER Sylvain
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

08)	DOSSIER N° 2413448	RAPPORTEURE: Madame Micheline LOPA DUFRENOT
-----	--------------------	---

Titre de l'affaire Annuler la décision du 22 novembre 2024 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande de titre de séjour du requérant et l'a obligé à quitter le territoire.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A	Maître MERDJIAN Evelyne
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

Arrêté le 12/05/2025
Le président du tribunal